



# BONDEX Saturateur

## Terrasse Bois Anti Dérapant

### FINITION HUILEE POUR LES BOIS

#### Satinée, liquide

#### DEFINITION

Produit de finition huileux pour l'entretien, la protection et la décoration de la surface des bois.  
Produit prêt à l'emploi.

#### DESTINATION

Tous les bois exotiques durables et/ou bois traités par le procédé Autoclaves en Classe 4, intérieurs et extérieurs (terrasse, caillebotis, marche d'escalier, tour de piscine, ...).

#### PROPRIETES

Intérieur, extérieur.

Formule liquide.

Formule transparente, teintée (teinte variable en fonction des diverses essences de bois).

Aspect huilé (aspect variable en fonction des diverses essences de bois).

Anti dérapant, bonne pénétration.

Nourrissant et protecteur.

Protège des tâches et de l'humidité.

Microporeux : Repousse l'eau mais laisse respirer le bois.

Hydrofuge : Imperméabilise le bois.

Protection 2 Ans\*.

#### CARACTERISTIQUES

**Classification** : Non concerné.

**Aspect** : Huilé.

**Teintes** : Naturel, bois exotique, gris cendré.

**Etat physique** : Fluide.

**Liants** : Mélange de différente nature d'huile (uréthane, lin, ...)

**Pigment** : Oxyde de fer et titane selon la teinte.

**Extrait sec** : +/- 18% en poids.

**Point éclair** : -

**Densité** : 0.835 - 0.840.

**pH** : Non concerné.

**Solvant** : Eau.

**Valeur COV** : Non concerné.

**Conservation** : 1 an en emballage fermé d'origine à l'abri des fortes chaleurs et du gel.

**Stockage** : Bien refermer l'emballage après usage.

**Conditionnement** : En bidons de 1L - 2,5L - 5Litres.

#### AVANT MISE EN ŒUVRE

Avant l'application du Saturateur, les bois extérieurs non durables devront être traités par le procédé Autoclaves en Classe 4.

Application sur bois secs, sains, traités, non gelés, non givrés, propres, dépourvus de poussière, de corps gras, de cire et préparés selon les normes et DTU en vigueur (DTU 59.1).

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.

**Sur bois neufs** : nettoyage, brossage, dépoussiérage.

**Sur bois neufs exotiques** : laisser vieillir le bois 3 à 6 mois avant d'appliquer tout produit.

**Sur bois anciens** (revêtement dégradé, champignons) : ponçage, décapage, grattage, brossage, dépoussiérage (retirer toutes particules non adhérentes).

**Sur bois anciens huilés** : (système d'entretien) : égrenage, brossage, dépoussiérage.

Le taux d'acidité de certains bois peut interférer sur la durabilité des finitions. (W. Red Cedar).

Une préparation des fonds doit être faite dans les règles de l'art pour les bois dits à contre fil ou à gros grains (ponçage, égrenage).

L'humidité des bois avant application ne doit pas être supérieure à 15%.

Une température supérieure à 10°C et une humidité relative de 50% est nécessaire pour un séchage optimal.

#### APPLICATION

Outils : Pinceau, balai brosse, chiffon, brosse.

Bien brasser le produit avant emploi et durant application.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : Eau.



# BONDEX Saturateur

## Terrasse Bois Anti Dérapant

### APPLICATION SUITE -----

#### **Système BONDEX :**

Appliquer en 2/3 fois couches de façon régulière jusqu'à refus du support dans le sens des veines du bois, en croisant les passages et en égalisant à l'aide d'un pinceau. Laisser pénétrer le produit pendant 30 min.

Dans le cas de surplus de produit il est nécessaire d'effectuer un essuyage à l'aide d'un chiffon.

**Entretien :** La périodicité d'entretien dépend de l'essence de bois, de l'exposition et la conception des ouvrages.

Il doit être effectué avant toute altération du produit.

Protection 2 Ans\* : 1 couche d'entretien après 6/12 mois.

#### **Recommandations et restrictions d'usages :**

\* La durée du système 2 Ans peut être altérée en fonction de certains paramètres :

- application sur bois humides.
- application sur bois non préparés dans les règles de l'art selon les DTU en vigueur.
- application sur des bois non durables.
- application sur des bois non traité par le procédé Autoclaves en Classe 4.
- défaut et conception de l'ouvrage impliquant des zones avec des surfaces décrites précédemment.
- mauvaise imprégnabilité des bois dû à la présence de bois parfait (bois de cœur).
- application sur des bois contaminés par un champignon de bleuissement.
- application sur des lames de terrasses en bois reconstituées thermo traitées et/ou du Bamboo.
- présence d'eau stagnante sur le support.

\* La garantie est limitée au remboursement du produit sur présentation du ticket de caisse et du bidon.

### RENDEMENT -----

Variable selon : Le mode d'application - La porosité du bois - Son état de surface - Sa structure - Le sens de la coupe.

12m<sup>2</sup> pour 1Litre environ.

### SECHAGE -----

Variable selon : Les conditions de température (>10°C) - L'essence du bois - La quantité de produit appliquée - L'hygrométrie - La ventilation - Le mode d'application.

Mesures effectuées à 20°C avec une humidité relative de 50%.

Recouvrable : 30 min env.

Circulable : 24 heures environ.

Séchage complet : 24h à 1 semaine environ.

Les temps de séchage des produits sur certains chantiers effectués en saison hivernale peuvent être plus longs que les temps annoncés au dessus.

### CONSEILS PPG -----

Recommandation : s'assurer que le support peut recevoir un produit à base d'huile de lin.

Il est recommandé d'effectuer un essai au préalable.

Le choix des produits exige une analyse préalable du support, des conditions de mise en œuvre, de l'exposition et de l'état de surface.

Il est fortement conseillé d'effectuer ses travaux avec le même lot de produit.

Après ouverture du pot il est fortement conseillé d'utiliser la totalité du produit.

Bien refermer l'emballage après utilisation.

Ce produit ne peut être appliqué que sur des bois exotiques durables et/ou sur bois traités par le procédé Autoclaves en Classe 4.

Selon DTU 59.1 : « Les bois contenant des extraits colorés, peuvent les exsuder en provoquant des taches, très exposées à la pluie et malgré le produit d'impression ».

Selon le DTU 41-2 (NFP 65-210-1) revêtements extérieurs en bois, les compatibilités entre les produits de traitement appliqués antérieurement et les produits de finition doivent être assurées.

La norme N.F.P. 74 - 201 1 et 2 (DTU 59.1) précise les éléments à prendre en compte pour le choix du système de finition en fonction des supports, des défauts et singularités de certaines essences de bois.

La teinte finale dépend de la teinte des bois.

Ne pas appliquer sur des bois traités au préalable avec un hydrofuge.

Ne pas appliquer sur supports chauds (< à 35°C). Travailler à l'abri du soleil.

Certaines essences de bois et conceptions d'ouvrages non réalisées dans les règles de l'art peuvent dégrader le BONDEX Saturateur Anti Dérapant prématurément.

Le produit peut rehausser sensiblement la couleur naturelle de certaines essences de bois.

Il faut s'assurer du bon écoulement de l'eau sur les terrasses afin d'éviter le phénomène de « flaque d'eau stagnante ».

La pente doit être > à 1%.

Ne pas appliquer de finitions (vernis, lasure, peinture) sur BONDEX Saturateur Anti Dérapant.



# BONDEX Saturateur

## Terrasse Bois Anti Dérapant

### CONSEILS PPG SUITE -----

Sur certaines essences de bois le temps de séchage peut légèrement varier (contacter le Service Conseils).

Il est fortement conseillé d'effectuer un entretien tous les ans.

Ne pas appliquer sur des lames de terrasses en bois reconstituées thermo traitées et/ou en Bamboo.

**Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Conseils (01.56.84.03.95.).**

### PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE -----

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité :

Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

En intérieur, aérer les locaux pendant et après l'application du produit.

En cas d'application intérieure, aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.

Se protéger la peau, le visage, les voies respiratoires et les yeux. Porter des gants appropriés.

**Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.**

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société PPG. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

**Edition FEVRIER 2015** : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

**PPG Retail France** ZI, Route de Thennes 80110 Moreuil - [www.bondex.fr](http://www.bondex.fr)



**PPG Industries**